

CONSEIL DE PROMOTION IFIP

LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR VOS ÉLUS

VOS ÉLUS ONT PORTÉ VOS
REVENDEICATIONS LORS DU
PREMIER CONSEIL DE PROMOTION
QUI S'EST TENU LE 12 DÉCEMBRE
2023 À NOISIEL.
DANS CE COMPTE-RENDU, NOUS
VOUS LIVRONS LES RÉPONSES À
NOS QUESTIONS:

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
INSPECTEURS
STAGIAIRES,
12 DÉCEMBRE 2023



SUR LA PÉDAGOGIE

- Éviter la redondance des informations
- Revenir sur l'autonomie concernant la comptabilité et les enseignements juridiques.

Les synthèses de comptabilité avaient été mises en autonomie suite aux recommandations du conseil de promotion des contrôleurs stagiaires de 2022/2023. Ces derniers préféraient avoir ces exercices en autonomie pour prendre le temps de les effectuer correctement afin de réserver le présentiel pour les cours.

- Octroyer la possibilité d'être dispensé en comptabilité ou en enseignements juridiques aux agents ayant passé le concours avec ces options.

Cette demande ne pourra pas être satisfaite. La direction à des comptes à rendre au directeur général ainsi qu'à l'ensemble du réseau. Il est attendu une certaine exigence lors de la prise de poste des IFIP stagiaires. Pour satisfaire ces attendus, l'école se voit obligée de dispenser ces enseignements et de les contrôler car l'ENFIP est avant tout une école professionnelle.

- Faciliter le lien entre Odissée et l'IGPDE
- Améliorer l'ergonomie d'Odissée
- Accéder à Odissée via le PIGP

- Résoudre les problèmes avec les liens externes des formations à distance

- Fournir systématiquement des synthèses à la fin de chaque cours en autonomie

- Améliorer les auto-tests.

L'ENFIP va retravailler l'accessibilité de ces tests sur l'ensemble des matières car toutes les remontées sont unanimes à ce sujet et surtout en comptabilité. Cette amélioration portera tant sur les aspects techniques que la clarté des énoncés.

- Accorder davantage de temps pour réaliser les auto-tests de comptabilité

- Uniformiser les écritures de comptabilité entre les livrables, les corrections d'exercices et les auto-tests. Ce problème a déjà été remonté. Les équipes y travaillent.

- Mise en ligne immédiate des corrigés des exercices de synthèse en comptabilité

- Optimiser les supports stagiaires

- Diffusion de documents indispensables avant le début de la scolarité, aux inspecteurs stagiaires internes comme externes (rapport d'activité, fiches descriptives des métiers, coordonnées des organisations syndicales, guide DGFI, organigrammes, de bibliographies de référence dès l'annonce des résultats du concours, des prérequis indispensables, notamment en comptabilité, des fiches synthétiques le programme des connaissances attendues au moment de l'évaluation...)

La direction n'a pas relevé cette question, nous ne manquerons pas d'y revenir au prochain conseil de promotion.



- **Concernant les cours de management et de positionnement, proposer des mises en situation en lien avec la DGFIP et non des entreprises du privé comme c'est le cas actuellement. Les leviers ne sont pas les mêmes. Les futurs IFIP stagiaires doivent pouvoir se projeter un minimum dans leur futur rôle d'encadrant.**

Le contenu de ces cours suscite chaque année des débats autour de la contextualisation DGFIP. Le contenu documentaire est régulièrement mis à jour. L'ENFIP a souhaité sortir des cadres de référence purement DGFIP en indiquant que quelle que soit la mise en situation, l'essence reste la même (clé universelle du management avec une logique transposable). L'ENFIP considère donc que la décontextualisation est pertinente.

M. RAMIR n'est cependant pas opposé à la recontextualisation. Il affirme qu'il faut combiner les deux. Il précise que les mises en situation oscillent entre la contextualisation (qui permet d'appliquer le management au sein des métiers de la DGFIP) et la décontextualisation DGFIP.

Nous lui assurons que cette recontextualisation DGFIP n'est jamais effectuée lors des formations, et que la plupart des chargés d'enseignement sont d'accord pour dire que les mises en situations ne sont pas adaptées.

La Direction a finalement indiqué qu'elle était d'accord pour que ces mises en situation soient en lien avec la réglementation de la fonction publique et donc qu'elles ne soient pas déconnectées de la réalité.

Il a été suggéré de reprendre des outils proposés dans le cadre de la formation continue. La Direction examinera l'offre proposée en formation continue afin d'obtenir des mises en situations contextualisées.

- **Davantage d'heures de fondamentaux (comptabilité, enseignements juridiques, finances publiques,...) pour permettre à chaque stagiaire d'assimiler les notions essentielles et de faire plus d'exercices. Cet aménagement d'horaires pourrait peut-être se faire en fonction des résultats aux tests d'optionalité.**

La remarque avait déjà été soulevée, et par conséquent, le travail avait été initié et se poursuit. Il y a déjà eu une augmentation des heures consacrées à la comptabilité. Une dé-densification a été initiée dans certains cours, par exemple, en ce qui concerne les provisions.

- **Une meilleure égalité des emplois du temps**
- **Une révision de l'architecture de l'année**
- **Une révision du contenu des cours de comptabilité pour le rendre plus fidèle à la réalité professionnelle**

- **Il est à noter un rythme particulièrement soutenu concernant les cours de comptabilité** qui sont beaucoup trop rapprochés. Ainsi, certains stagiaires se retrouvent à enchaîner 9 heures de comptabilité dans la même semaine ce qui est totalement indigeste surtout pour assimiler des notions techniques comme les provisions et les amortissements par exemple.

Au départ, il n'y avait pas de volonté de consacrer plus de 6 heures à la comptabilité au cours d'une même semaine. Cependant, en raison des difficultés d'organisation, l'ENFIP a été contrainte de condenser ces heures dans la semaine, en prenant en compte les plannings des stagiaires et des enseignants.

- **Les IFIP stagiaires aimeraient bien que les auto-tests s'effectuent en présentiel** avec un chargé d'enseignement.

L'ENFIP nous indique que l'inverse avait été demandé l'année dernière.

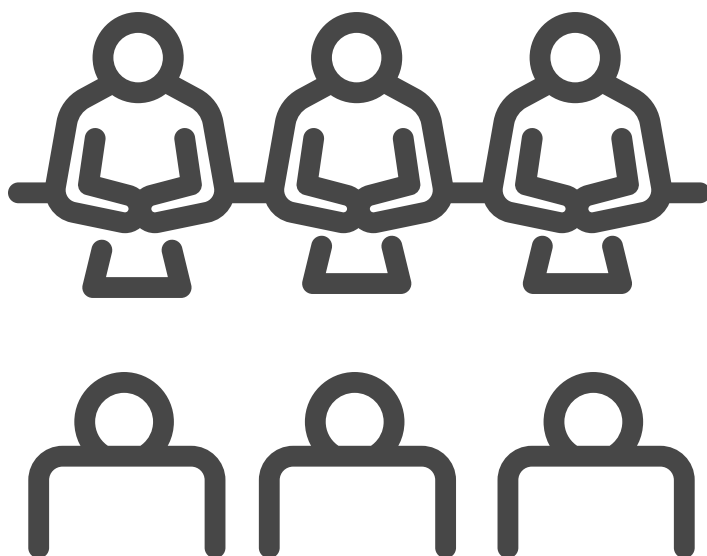
- **Mise en place d'une banque de données avec des exercices de comptabilité**

- **Concordance des créneaux de préparation des oraux collectifs pour Clermont-Ferrand**

COMMUNICATION

Les IFIP stagiaires suggèrent de séparer les mails des IFIP stagiaires et des contrôleurs stagiaires. De même, il serait pertinent de créer des forums thématiques notamment au moment des premières affectations ce qui éviterait de répondre à tous par mail.

Cette situation ne concerne pas Noisiel mais Clermont Ferrand. Cela doit donc être discuté directement avec la direction.



SUR LA VIE QUOTIDIENNE

● Assouplissement des règles de vie pour l'établissement de Clermont-Ferrand

Les directeurs des établissements soulignent que l'infantilisation n'est bien entendu pas le but recherché, mais que les règles figurant dans le règlement intérieur doivent être strictement respectées. Ils reconnaissent que ces règles peuvent être perçues comme telles.

En ce qui concerne Clermont-Ferrand, le système de la carte est jugé abusif par certains stagiaires. M. JOUFFRET affirme que c'est le meilleur moyen de relever les retards et qu'il fonctionne mieux que l'ancien système du carnet. Il a également été précisé que les conférences étaient bruyantes. Nous avons demandé de trouver une solution pour que la minorité qui dérange ne gêne pas la majorité.

● Concernant les conditions d'hébergement et la demande de subventionnement de tous les loyers à la hauteur des frais engagés quel que soit le bailleur et l'école.

L'ENFIP va faire remonter la demande, mais il y a peu de chances de la voir satisfaite, car cela reviendrait à accorder une prise en charge totale. Cela va à l'encontre de l'essence de l'indemnité forfaitaire, qui est conçue comme une aide sans pour autant couvrir toutes les charges. Cependant, l'ENFIP pense qu'il serait plus logique de demander une revalorisation, car le montant n'a pas évolué depuis un certain temps. Cette décision est prise au niveau national.

● Concernant les places de parking

La direction va faire remonter cette demande à l'ARENFIP.

SUR LES PREMIÈRES AFFECTATIONS

Pour améliorer la visibilité d'accès dans les services, l'alliance CFDT/CFTC demande une information préalable par l'ENFIP sur le nombre de postes, par Direction, proposés aux IFIP stagiaires, ainsi que les blocs fonctionnels correspondants.

Un stage de découverte avant même le début de la scolarité pourrait être proposé aux purs externes afin qu'ils appréhendent mieux les différents services sur lesquels ils seront amenés à postuler.

AUTRES RÉPONSES

● Au conseil de promotion siégeait les membres de l'équipe pédagogique de l'ENFIP. L'alliance CFDT-CFTC tient à souligner leur investissement et leurs questions pertinentes qui reflètent une véritable volonté de faire évoluer la formation.

● Concernant le management, il avait été déploré l'absence de mises en situation concernant les conflits avec le public/l'utilisateur, ainsi que celles liées aux vérificateurs, en soulignant que ces derniers ne se sentaient pas impliqués par le management. La direction a indiqué que ces mises en situation sont prévues ultérieurement dans le déroulement de la formation en raison des spécificités liées au public.

● Les stagiaires ont exprimé le sentiment d'avoir été piégés lors du dernier auto-test de comptabilité et de l'évaluation. Beaucoup d'analyses de comptes en "T" ont été demandées, alors que presque tous les exercices étaient centrés sur les écritures comptables. La direction de l'ENFIP s'est engagée à retravailler les supports pour refléter cela. L'analyse de compte est primordiale et servira plus en poste que la passation d'écriture. Il est à noter que nous aurons davantage d'exercices d'analyse en bloc.

● Concernant les vœux d'affectation : le délai était court, et cela est intervenu juste après une période de suspension des cours. Cela a créé une certaine précipitation pour certains stagiaires.

● Concernant la période estivale : c'est-à-dire les trois jours où les IFIP stagiaires retournent dans les établissements de formation, il y a un problème à Noisiel qui sera impacté par les Jeux Olympiques (hausse des prix des logements et de la nourriture). L'ENFIP est effectivement consciente de la situation et intègre cette particularité dans les réflexions afin de prévoir des adaptations cette année.

● La direction de l'ENFIP tient à rassurer les IFIP stagiaires en précisant que les auto-tests ne sont pas une sanction mais plutôt un moyen d'évaluer le niveau de chacun et de proposer du soutien en cas de difficultés. Il a été demandé de laisser la possibilité à tous ceux le voulant de s'inscrire au soutien, et pas uniquement à ceux ayant échoué à l'auto test. Cette demande ne sera pas satisfaite puisque l'ENFIP ne peut pas donner du soutien à tout le monde pour des raisons d'organisation.

● Il a été demandé de prévoir suffisamment de temps pour les auto-tests ainsi que pour l'oral collectif, afin que les personnes ayant besoin d'un tiers temps puissent bénéficier de cette disposition.

VOS ÉLUES AU CONSEIL DE PROMOTION

Mélissa DAOUD

Fadila LARBI